



HAL
open science

LGL-TPE - Laboratoire de géologie de Lyon : Terre, planètes et environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LGL-TPE - Laboratoire de géologie de Lyon : Terre, planètes et environnement. 2015, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL, Centre national de la recherche scientifique - CNRS, ENS de Lyon. hceres-02033956

HAL Id: hceres-02033956

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033956>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Laboratoire de Géologie de Lyon : Terre, Planètes et
Environnement

LGL-TPE

sous tutelle des
établissements et organismes :

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Université Claude Bernard Lyon 1 - UCB

École Normale Supérieure de Lyon

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Jean-Pierre BRUN, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Laboratoire de Géologie de Lyon : Terre, Planètes et Environnement
Acronyme de l'unité :	LGL-TPE
Label demandé :	UMR
N° actuel :	5276
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Francis ALBARÈDE
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M ^{me} Emmanuela MATTIOLI

Membres du comité d'experts

Président : M. Jean-Pierre BRUN, Université de Rennes

Experts :

- M. François BAUDIN, Université Paris 6 (représentant du CNU)
- M^{me} Anne DAVAILLE, Université Paris 11 (représentante du CoNRS)
- M^{me} Sylvie DERENNE, Université Paris 6
- M. Jannick INGRIN, Université de Lille
- M. Philippe JANVIER, Museum National d'Histoire Naturelle, Paris
- M. Alessandro MORBIDELLI, Observatoire de la Côte d'Azur
- M. Raphaël PIK, Université de Lorraine

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Jean-Luc BOUCHEZ

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Thierry ALBOUSSIÈRE (représentant de l'ED PHAST, Physique et Astrophysique de Lyon)

M. Denis FOUQUES, Université Lyon 1

M. Bruno GUIDERDONI, OSU de Lyon & Labex LIO

M. Éric HUMLER, INSU / CNRS

M^{me} Bernadette PERRICHON, DR Rhône-Auvergne CNRS

M. Jean-François PINTON, ENS Lyon

M. Frédéric QUILLÉVÉRÉ (directeur de l'ED E2M2, Évolution, Écosystèmes, Microbiologie, Modélisation)

M. Bruno REYNARD (représentant de l'EDML, École Doctorale Matériaux de Lyon, INSA Lyon)

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Créée en 2010, l'UMR 5276 Laboratoire de Géologie de Lyon : Terre, Planètes, Environnement (LGL-TPE) résulte de la fusion des deux unités antérieures de Sciences de la Terre de Lyon: l'UMR 5125 Paléoenvironnements et Paléobiosphère et l'UMR 5570 Laboratoire des Sciences de la Terre. Compte tenu de l'éloignement thématique de ces deux unités de recherche, cette fusion a nécessité une réorganisation profonde qui a abouti à une structure de fonctionnement en cinq thèmes : 1. Terre et Planètes, 2. Surfaces et Lithosphère, 3. Paléoenvironnements, 4. Vie primitive, 5. Biodiversité. En 2013, le LGL-TPE a été incorporé dans l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Lyon.

Le LGL-TPE est localisé sur deux sites à l'ENS (Lyon Sud; Gerland) et à l'UCBL (Villeurbanne; Campus LyonTech-la Doua , bâtiment Géode).

Équipe de direction

La direction du LGL-TPE est assurée par M. Francis Albarède (directeur) et quatre directeurs adjoints M^{me} Jeanne Blichert-Toft et M^{me} Stéphane Labrosse (Site ENS) et M^{me} Emmanuela Mattioli et M. Yanick Ricard (Site UCBL).

Nomenclature HCERES

ST_3 Sciences de la Terre et de l'Univers

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	43	35
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	20	19
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	24	23
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	4	
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	98	77

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	35	
Thèses soutenues	28	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	14	
Nombre d'HDR soutenues	6	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	36	31

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le LGL-TPE est une unité de recherche particulièrement dynamique et visible dans le contexte national et international des Sciences de la Terre, issue de la fusion, depuis le début du quadriennal en cours, de deux UMR d'identités disciplinaires significativement différentes. Le LGL-TPE a remarquablement négocié cette mutation vers une unité à large spectre thématique, sans perdre ni expertise technique et scientifique, ni attractivité vis-à-vis des plus jeunes. Outre l'excellence des thématiques scientifiques qui ont construit sa réputation (biodiversité, paléo-environnements, géologie, géochimie, dynamique de la Terre et des planètes), l'unité développe depuis plusieurs années des axes interdisciplinaires très prometteurs aux interfaces des géosciences avec la médecine, l'histoire et l'archéologie. Ainsi l'image actuelle du LGL-TPE, confortée par le prestige scientifique de quelques-uns de ses seniors et le fort potentiel de plusieurs de ses chercheurs juniors, est-elle aujourd'hui portée par sa forte dynamique de développement et sa capacité d'innovation aux frontières des Sciences de la Terre.

Points forts et possibilités liées au contexte

- la réussite scientifique, technique et administrative de la fusion des deux UMR précédentes (« Paléo-environnements et Paléobiosphère » et « Laboratoire des Sciences de la Terre ») ;
- la qualité d'organisation technique et de gestion de ses plateformes analytiques, dont deux nationales, et des collections de paléontologie-géologie ;
- la participation au Labex LIO (Lyon Institut des Origines) et son entrée dans l'OSU de Lyon ;
- un fort soutien institutionnel tant en local (ENS & UCBL) qu'au national (INSU/CNRS).

Points faibles et risques liés au contexte

- l'installation de l'UMR sur deux sites relativement distants fonctionne relativement bien jusqu'à présent mais représente un risque potentiel à moyen terme ;
- l'animation scientifique demeure insuffisante notamment en ce qui concerne la participation active des plus jeunes (cadres B et doctorants) ;
- les contraintes en nombre minimum d'inscrits aux unités d'enseignement, édictées par l'UCBL (12 minimum par UE), pourraient se révéler pénalisantes pour une discipline comme les Sciences de la Terre où les effectifs étudiants ne sont jamais très importants et ne doivent raisonnablement pas le devenir.

Recommandations

- réfléchir à la place à donner aux thématiques interdisciplinaires dont le potentiel et l'attractivité sont devenus suffisamment forts pour leur donner une meilleure visibilité dans le dispositif thématique de l'unité ;
- harmoniser les disparités de modes de fonctionnement des trois écoles doctorales dont dépend l'unité. En particulier, veiller à ce que tous les doctorants aient un 'Comité de Thèse' et puissent présenter régulièrement et publiquement leurs résultats ;
- veiller à ce que le Directoire, structure fonctionnelle bien adaptée au contexte mais non statutaire, n'enlève pas au Conseil d'Unité ses prérogatives statutaires. Toute décision importante pour la vie de l'unité (concernant par exemple : budget, équipements, sujets de thèse, occupation des locaux etc...) doit faire l'objet d'une discussion préalable par le Conseil d'Unité. Une simple augmentation du nombre de conseils annuels suffirait à éliminer ce risque ;
- améliorer le dispositif d'animation scientifique ;
- harmoniser les statuts des plateformes analytiques et mieux définir les positions des personnels techniques dans l'organigramme.